

Comment ça marche ?

Les ateliers sont organisés par la Ville de Genève et animés par des associations compétentes, ils ont lieu entre 16h et 18h. Pour y participer, il faut s'inscrire auprès de l'équipe d'animation parascolaire de votre école (GIAP), qui prend les enfants en charge à la sortie des classes. La Ville de Genève finance le coût des ateliers.

Inscriptions : du lundi 12 au vendredi 16 septembre 2016 entre 16h et 18h dans les locaux parascolaires des écoles de Roches et du XXXI-Décembre.

Le nombre de places est limité.

Informations complémentaires : 079 477 18 81 (GIAP XXXI Décembre), 079 477 18 85 (GIAP Roches)

How does it work ?

The Workshops are organised by the city of Geneva and hosted by specialised associations. They take place between 4pm and 6pm. If you would like to register your child for these activities, please contact the GIAP team (Groupement Intercommunal pour l'Animation Parascolaire), who takes charge of the students at the end of the school day. The costs of the Workshops are covered by the city of Geneva.

Registration : from Monday 12 to Friday 16 September from 4pm to 6pm, at the GIAP premises of XXXI-Décembre and Roches schools. There are a limited number of places available.

For further information, please contact the GIAP on 079 477 18 81 (XXXI Décembre), 079 477 18 85 (Roches)

¿Cómo funcionan?

La ciudad de Ginebra organiza los talleres animados por asociaciones competentes. Dichos cursos tienen lugar entre las 16:00 y las 18:00. Para participar es necesario apuntarse con el equipo del GIAP (Groupement Intercommunal pour l'Animation Parascolaire), que se hará cargo de los niños a la salida de las clases. Los cursos son financiados por la ciudad de Ginebra y gratuitos.

Inscripciones : del lunes 12 al viernes 16 de septiembre de 16:00 a 18:00 en los locales del GIAP de las escuelas de Roches y del XXXI-Décembre.

Las plazas son limitadas.

Para cualquier información complementaria deberán dirigirse al GIAP : tel. 079 477 18 81 (XXXI Diciembre), 079 477 18 85 (Roches)

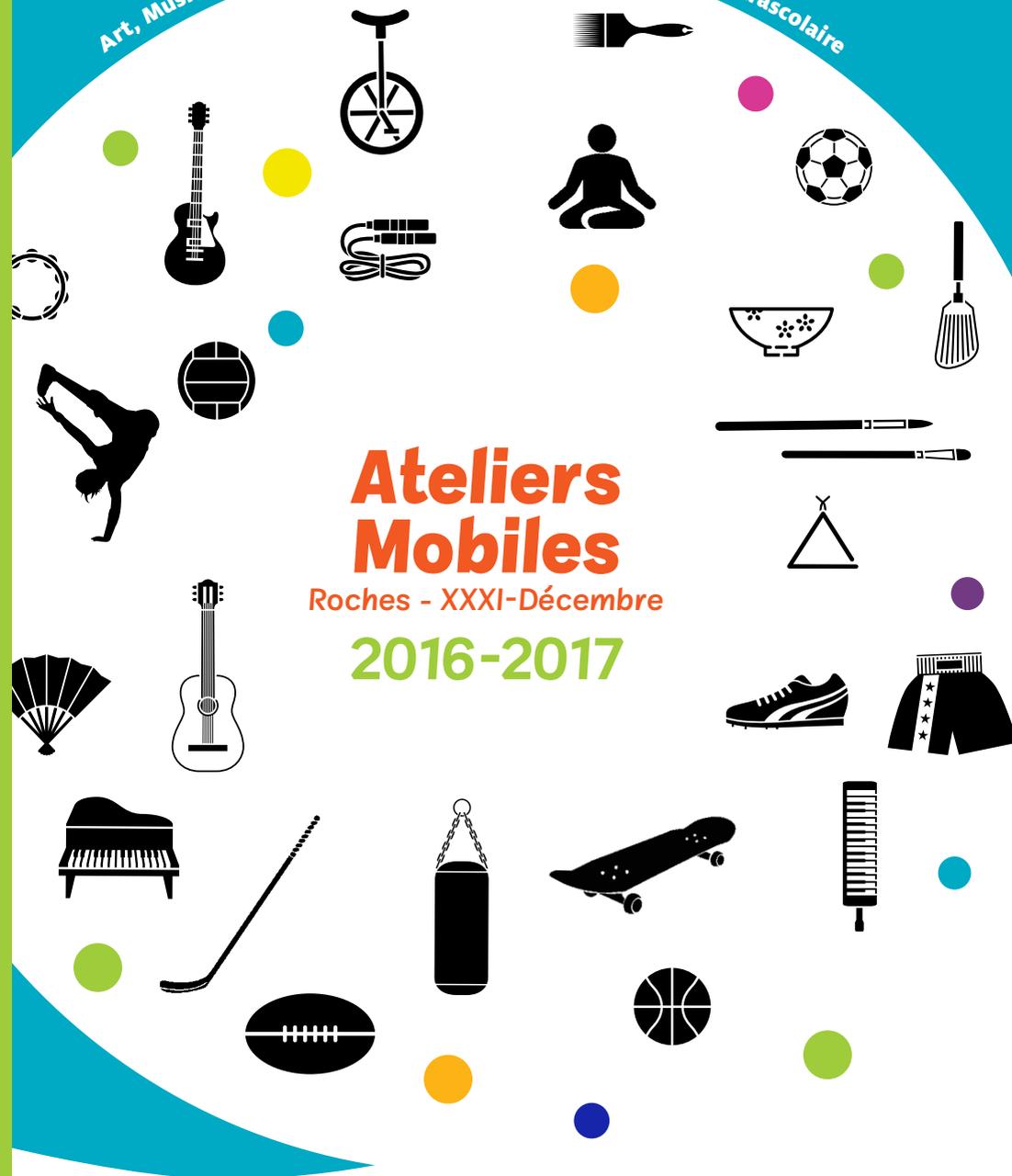
Como funcionam?

A Cidade de Genebra organiza actividades de tempos livres (ATL) animadas por associações competentes e que se realizam entre as 16h e 18h. Para participar nestas actividades deverá inscrever-se junto da equipe de animação do GIAP da sua escola, que se ocupa das crianças depois das aulas. As ATL são financiadas pela Cidade de Genebra.

Inscrições : de segunda-feira 12 a sexta-feira 16 de setembro das 16h as 18 horas no local do GIAP das Escolas de Roches e do XXXI-Décembre. Os lugares disponíveis são limitados.

Para informações adicionais contacte o GIAP: 079 477 18 81 (XXXI Diciembre), 079 477 18 85 (Roches)

Art, Musique et Développement Durable pendant l'accueil parascolaire



Ateliers Mobiles

Roches - XXXI-Décembre

2016-2017

Genève,
ville sociale et solidaire

www.ville-geneve.ch

PROGRAMME

Ce programme est susceptible
d'être modifié en cours d'année

DANSE CONTEMPORAINE

LES LUNDIS — entre 16h et 18h

Par une approche ludique et créative, nous aborderons la danse contemporaine sous ses différentes facettes. Qu'elle soit improvisée, chorégraphiée ou composée, qu'elle se fasse seul-e, à deux, à trois ou en groupe, nous irons explorer la danse en éveillant le plaisir du mouvement !

De 1P à 4P — Maximum 12 enfants

Durée : 75 min.

**Résidence Expérimentale Médiation
Itinérante (REMI)**

Session d'automne

avec Marion Baeriswyl :

26 septembre, 3, 10 et 17 octobre 2016

Session de printemps

avec Aïcha El Fishawy :

8, 15, 22 et 29 mai 2017

ARCHITECTURE

LES JEUDIS — entre 16h et 18h

Fabriquer des maquettes, dessiner des plans d'architectes, découvrir des matières, imaginer des volumes, regarder notre paysage bâti, rêver et construire des espaces !

On peut toutes et tous faire de l'architecture, oui, oui !

Dès 4P — Maximum 15 enfants

Durée : 75 min.

Chantier Ouvert

Session d'automne :

6, 13, 20 octobre et

3 novembre 2016

Session de printemps :

23 février et 2, 9, 16 mars 2017

*Les Ateliers Mobiles
proposent une vaste palette
d'activités artistiques,
musicales et environnementales.
Ils stimulent la créativité des
enfants pendant le temps
parascolaire et favorisent
leur développement.
Un enrichissement pour les
participant-e-s sans surcoût
pour les parents !*

*Esther Alder,
Conseillère administrative*